

STATEMENT BY TOGO

MADE 17 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

**São Paulo, Brazil
13-18 June 2004**

ALLOCUTION PRONONCEE PAR MONSIEUR TANKPADJA
LALLE, MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSRIE, DES
TRANSPORTS ET DU DEVELOPPEMENT DE LA ZONE
FRANCHE DU A L'OCCASION DE LA ONZIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET
LE DEVELOPPEMENT (C.N.U.C.E.D.), TENUE DU 13 AU 18 JUIN
2004 A SÃO PAULO (BRÉSIL).

Monsieur le President,

Je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de
cette commission et pour la façon experte dont vous en dirigez les
travaux.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs, Les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Permettez qu'avant d'aborder le sujet qui nous réunit ici je puisse
transmettre au Président de la République Fédérale du Brésil, à son
Gouvernement et au Peuple Brésilien le salut fraternel du Chef de
l'Etat Togolais et son souhait de succès pour la onzième session de
la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le
Developpement (C.N.U.C.E.D.).

Pour ma part, je tiens à remercier les Autorités et le Peuple Brésilien pour l'accueil chaleureux dont la délégation togolaise est l'objet depuis son arrivée.

Je tiens aussi à remercier le Secrétaire Général de la CNUCED et toute son équipe pour la bonne organisation de cette Conférence.

Monsieur le Président,

Le sujet qui nous concerne ici à cette onzième session de la CNUCED est celui de chercher les voies et moyens devant permettre de : »Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement «.

Nous sommes à 40 ans de la création de la CNUCED. En 1964, elle avait eu pour mission la coordination des questions relatives au développement dans les domaines du commerce, de la finance, de la technologie et des investissements.

Cette mission devait se faire par des recherches, des études, des avis et de solutions entre diverses politiques nationales risquant d'affecter négativement la commercialisation des produits de base, l'investissement, le financement du développement, la gestion de la dette, le transfert des technologies et d'aggraver la pauvreté.

1964, c'était l'espoir d'un monde nouveau. Le Groupe des 77 qui se formait pensait pouvoir bénéficier d'un traitement favorable dans ses relations politiques, économiques et commerciales avec les Etats développés, dans la plupart des cas, ses anciens maîtres.

40 ans ont passé. La Conférence, son Secrétariat Général, son Conseil du commerce et du développement, ses Commissions, ses Groupes de travail ont oeuvré pour la réalisation de sa mission. Ils ont cherché, étudié et proposé des solutions.

De leurs réflexions sont nés d'autres organes: Conférences des Chefs d'Etat ou des Ministres, Agences, Commissions, Conseils de coopération, Communautés régionales, Marchés communs, Organisations non gouvernementales et autres réunions, tous s'occupant de développement.

Les plus en vue de ces organes sont par exemple: le PNUD, L'ONUDI, L'OMPI, le CCI, l'ACICI. Nous devons remercier le Secrétariat Général de la CNUCED, particulièrement son Secrétaire Général actuel, pour le travail accompli pendant les 40 ans d'existence de cette institution.

Monsieur le Président,

De nos jours, il est normal qu'on se pose la question de savoir quels sont les résultats de cet intense labeur. Les pays sous-développés en 1964 se portent-ils mieux aujourd'hui? Globalement, non. Le fossé s'est plutôt agrandi entre les pays riches et les pays pauvres. Je prendai pour exemple la situation du coton dans mon pays.

Pour diversifier nos produits d'exportation et pour accroître les revenus des paysans, nous avons été persuadés de cultiver le coton. Ce qui a été fait avec succès. Mais, au lieu d'accroître les revenus des paysans producteurs et de l'État, la culture du coton a occasionné d'énormes déficits financiers qui ont appauvri davantage les producteurs et l'État.

Cette situation résulte du fait que les règles du commerce international n'ont pas été respectées par les pays riches qui subventionnent leurs productions de coton.

Monsieur le Président,

La situation est insoutenable et nécessite d'être traitée rapidement. Cette tâche qui implique le renforcement de la cohésion entre les processus internationaux et les stratégies nationales de développement doit être réalisée par la CNUCED, l'OMC, et tous les autres organes qui

ont jusqu'à présent oeuvré à rendre le commerce international plus juste. Nous devons les encourager à aller de l'avant.

En effet, c'est grâce à eux que le Programme de Doha pour le Développement et les Objectifs de Développement du Millénaire ont été établis et doivent être réalisés. C'est grâce à eux qu'à Cancun le monde pauvre a pu dire non au monde riche. C'est grâce à eux que ce monde développé finira par comprendre qu'un développement mondial durable passera nécessairement par un commerce international plus juste et une amélioration des conditions de vie des populations pauvres.

Je vous remercie.